

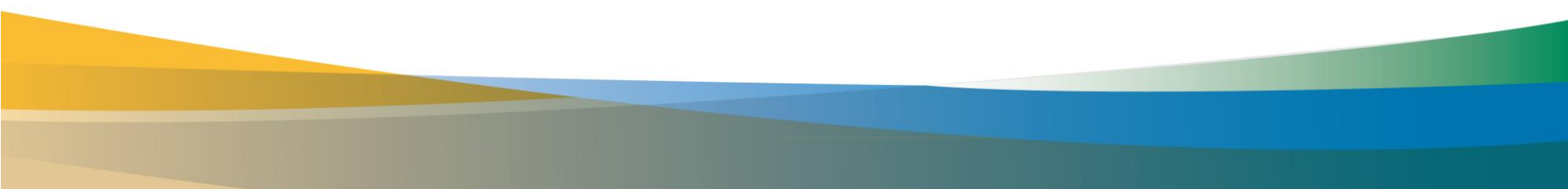
## Projet de comptabilité économique et environnementale pour une politique factuelle au Sénégal

### **Importance des comptes du capital naturel pour l'élaboration des politiques**

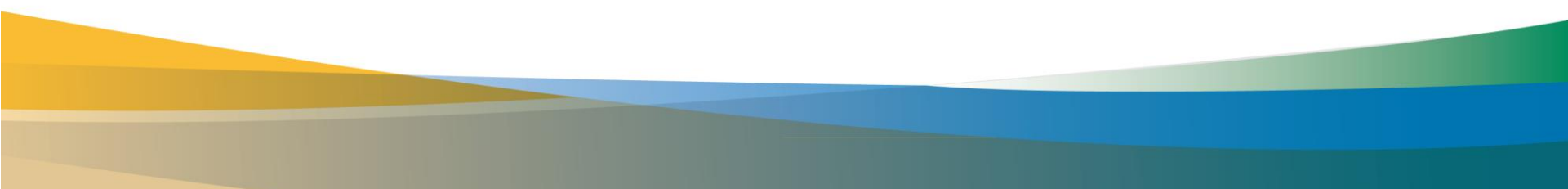
*Dakar – 04 avril 2021*

Dr Marième Diallo, CSE, Sénégal

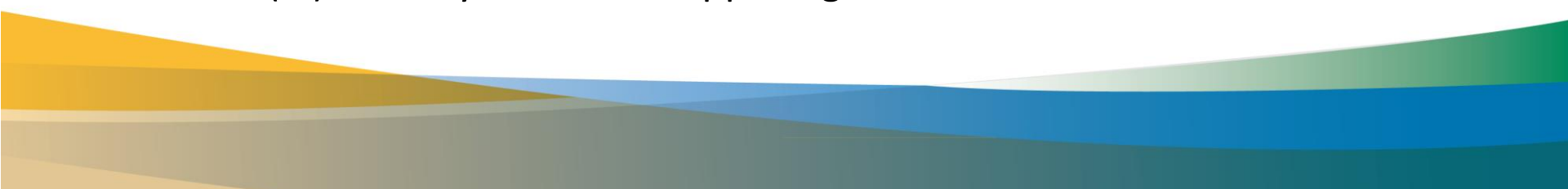
# PLAN DE LA PRESENTATION

- ❑ **La Comptabilité Ecosystémique du Capital Naturel (CECN) : Contexte, définition et objectifs**
  - ❑ **Intégration du Capital naturel dans la comptabilité nationale : liens avec le Système de Comptabilité Économique et Écologique (SCEE)**
  - ❑ **Importance des comptes du capital naturel pour l'élaboration des politiques**
- 

# Une Comptabilité Ecosystémique du Capital Naturel (CECN) - ***pour prendre en « compte » les écosystèmes comme un capital naturel national***

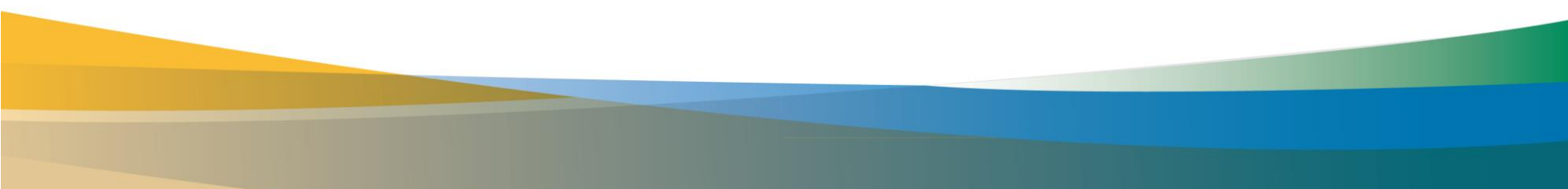
- **Indicateurs macro-économiques** de progrès n'intègrent pas la **dépréciation du capital naturel** et ne considèrent la **Nature** que pour autant qu'elle fournisse des **ressources économiques exploitées et valorisées en monnaie**. En conséquence :
  - les **fonctions premières des écosystèmes**, leur **dégradation** ou leur **amélioration non prises en compte** ni dans la richesse des nations ni dans les échanges économiques internationaux
  - Ce qui rend bien incomplète la mesure des performances économiques et des progrès sociaux dans un contexte de DD
  - Nécessité d'**établir des indicateurs de progrès** en matière de DD qui viendraient **compléter le PIB**
- 

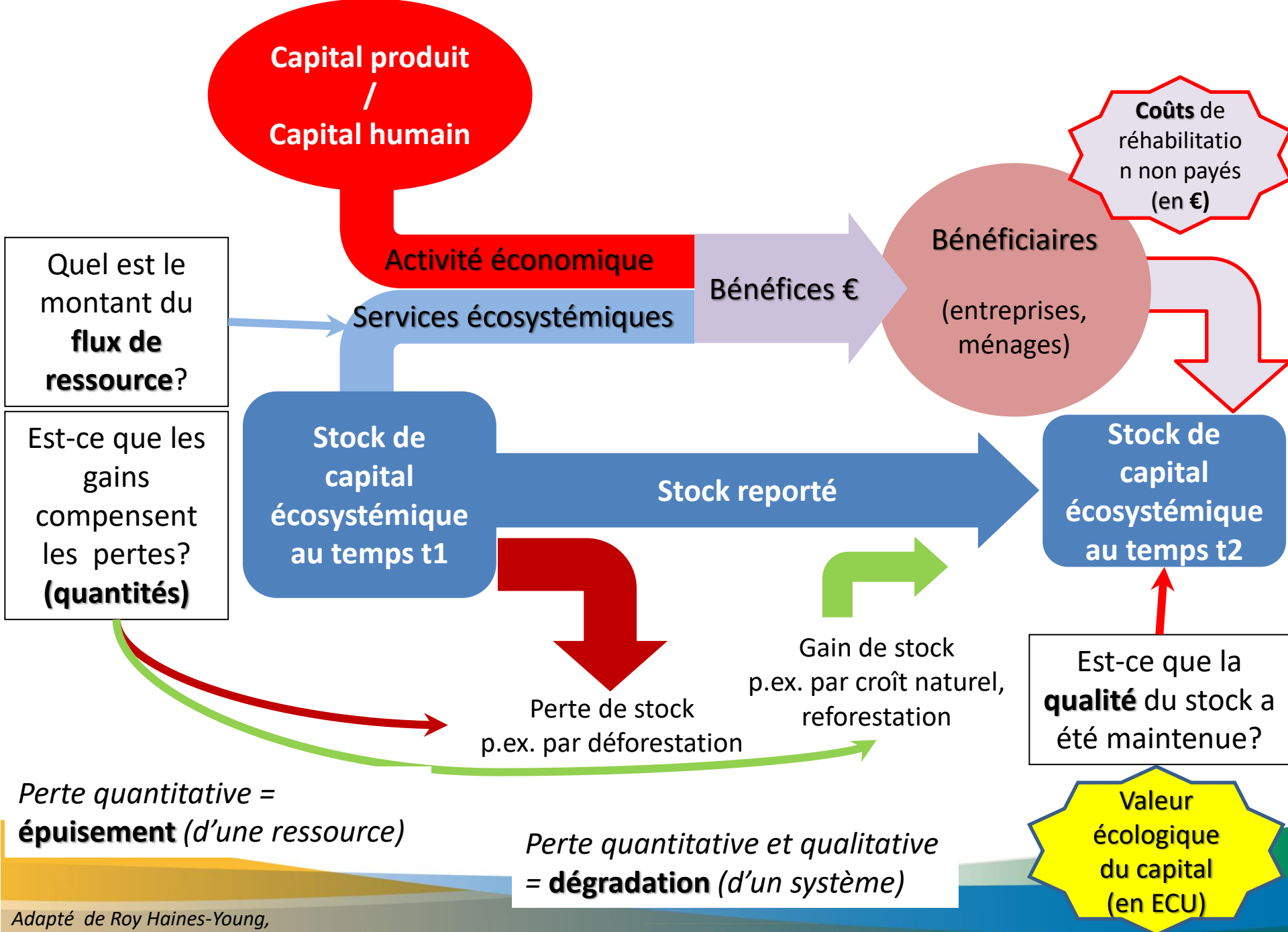
# Une Comptabilité Écosystémique du Capital Naturel (CECN) *-pour mener des actions en ligne avec les obligations internationales*

- 2010 : les ministres africains de l'environnement et de la planification économique, se sont engagés notamment à œuvrer *“à la mise en place des systèmes de comptabilité de l'environnement intégrant les services écosystémiques, d'en diffuser les résultats et de les prendre en compte pleinement dans la planification du développement et dans les indicateurs économiques”*;
  - 2012 : **Sommet pour la durabilité en Afrique**, dix pays africains adoptent la *déclaration de Gaborone* qui « promeut concrètement la CECN;
  - **Objectif 2 d'Aichi pour la biodiversité (2011-2020 *Décennie des NU pour la biodiversité*)** prévoyait « **En 2020, les valeurs de la biodiversité** soient intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et **incorporées dans les comptes nationaux** (...) et les systèmes de rapportage.
- 

## DEFINITION

*« Méthode comptable, multicritère et géolocalisée d'intégration et de synthèse de données biophysiques et socioéconomiques sur le potentiel et la durabilité de tous les systèmes socio-écologiques d'un pays » Didier BABIN et Jean-Louis WEBER (2019)*

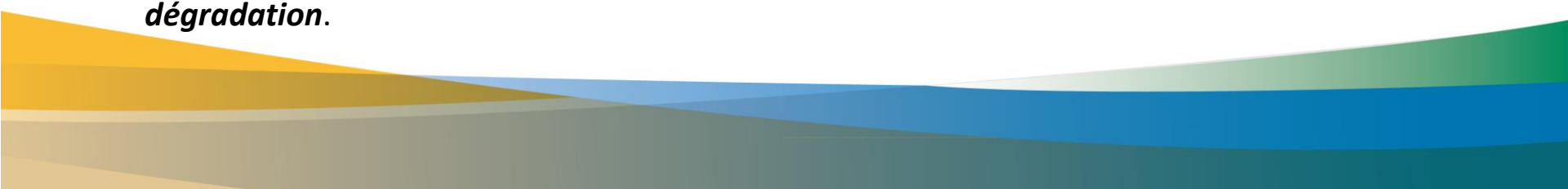




# Intégration du Capital naturel dans la comptabilité nationale

- ❖ Des initiatives ont été lancées depuis plusieurs décennies au sein du système des NU pour proposer un système comptable prenant conjointement en compte les dimensions économiques et environnementales : le Système de **Comptabilité Économique et Environnementale-Comptabilité expérimentale des écosystèmes** (SCEE-CEE) est un cadre conceptuel complet qui comprend à la fois des **comptes physiques et des comptes monétaires**,
- ❖ En 2013 le secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique a développé une approche méthodologique concrète pour démarrer des Comptes Écosystémiques du Capital Naturel dans le contexte du SCEE
- ❖ Expérimentation d'une **comptabilité des écosystèmes basée sur des bilans biophysiques et écologiques géo-référencés**; Une méthode de CE relativement **complexe et très pluridisciplinaire**
- ❖ Comptes réalisables avec **logiciels libres et gratuits** avec des **données, notamment satellitaires et environnementales**
  - ✓ **Trousse de démarrage rapide** fournit les bases méthodologiques
  - ✓ Utilisée dans le cadre de **Coopération régionale pour de Nouveaux Indicateurs de Comptabilité Écosystémique en Afrique** (COPERNICEA) conçu pour accompagner 6 pays (Burkina Faso, Guinée, Maroc, Niger, **Sénégal** et Tunisie) à avoir leurs dispositifs de CECN afin de développer leurs premiers comptes,

# Intégration du Capital naturel dans la comptabilité nationale

- ❑ Compte de la **couverture des terres** : tient une place centrale dans la CECN. Il fournit une information de cadrage importante en soi, et il structure les autres comptes. Le compte décrit les flux de consommation et de formation de couverture des terres qui ont contribué au changement entre deux dates : **les gains de stock** (croît naturel, reforestation...) et **pertes de stock** (déforestation...)
  - ❑ Compte du carbone : produit en combinant des données sur les stocks et flux biophysiques et des statistiques sur les prélèvements
  - ❑ Compte de l'eau : s'intéresse à sa **formation et sa distribution dans le temps et l'espace ainsi qu'à sa qualité de manière à connaître la ressource accessible pour les usages; mesurer dégradation que pourrait provoquer épuisement et pollution des ressources hydriques**
  - ❑ Compte des **infrastructures écologiques**,
  - ❑ Un **indice global de capacité écosystémique** : sur la base de **3 comptes** (Carbone/Eau/Biodiversité) qui enregistrent les stock et flux (quantités) de chaque écosystème qui la compose et leur état de santé (qualité)
  - ❑ La **comparaison** de ces comptes à **différentes dates** permet ainsi de **suivre l'évolution de la valeur écologique totale de cette zone et de diagnostiquer s'il y a stabilité, amélioration, ou dégradation.**
- 



## Importance des comptes du capital naturel pour l'élaboration des politiques

- ❖ La comptabilité écosystémique a surtout pour but de **décrire les conséquences de l'activité humaine sur la capacité de reproduction de la nature**
- ❖ considèrent d'abord l'écosystème en question, sa **capacité d'offrir des services de manière durable** et sa résilience et, finalement, la **mesure de la dégradation et de l'amélioration de l'écosystème**;
- ❖ servir à suivre et évaluer des **impacts bio-physiques prévisibles avant projet** (ou observés après projet) sur les écosystèmes et **processus de décisions** qui ont potentiellement ou réellement des impacts sur les écosystèmes
- ❖ **Fournit des données pertinentes**, objectives et vérifiables **soutenir les politiques** environnementales, mais également, pour la prise de décision dans l'économie, le développement et la planification, qui devrait bénéficier de l'accès à des indicateurs opérationnels capables d'élargir la base des données factuelles à partir desquelles des décisions peuvent être prises
- ❖ Alors que les données servant les décisions macro-économiques, doivent être mises à jour au moins annuellement et ne doivent pas dater de plus d'un an. Les séries chronologiques sont également utiles **pour comprendre les tendances passées, alimenter les modèles et prévoir des développements.**

# Importance des comptes du capital naturel pour l'élaboration des politiques

❖ peut servir de base à des évaluations de pertes de services écosystémiques, de coûts de restauration ou de compensation écologique pour soutenir :

❖ *Politiques traditionnelles :*

➤ **Investissements publics**

➤ **Subventions** aux programmes (conservation, restauration, agriculture bio, traitement de l'eau...)

➤ Réglementation et contrôle de l'accès, Politiques fiscales

➤ la **responsabilité environnementale** en matière de prévention et de réparation des dommages environnementaux (principe pollueur-payeur)

❖ Politiques **nouvelles ou émergentes :**

✓ Les **bilans écologiques**

✓ **Finance verte**



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**